

**S.E. Monsieur le Président
Peter Maurer
Comité International de la
Croix Rouge
Avenue de la Paix 19
1202 Genève**

Genève, le 9 octobre 2017

Lettre ouverte concernant la situation des prisonniers Sahraouis dans les lieux de détention au Royaume du Maroc

Monsieur le Président,

Par la présente, les organisations signataires souhaitent attirer votre attention sur la situation de 19 défenseurs des droits de l'homme, originaires du Territoire non-autonome du Sahara occidental, détenus après avoir été condamnés à de lourdes peines¹ par le Tribunal d'Appel de Rabat le 19 juillet dernier dans le cadre du procès dit de Gdeim Izik.

Ces condamnations ont été prononcées au terme d'un procès inéquitable marqué notamment par la prise en compte d'aveux signé sous la torture. Aux côtés de cinq autres militants sahraouis aujourd'hui libérés, ils avaient été condamnés en première instance à des peines similaires, le 17 février 2013 par le Tribunal Militaire Permanent des Forces Armées Royales du Maroc.

Ce n'est que sous la pression internationale émanant notamment du Comité des Nations Unies contre la Torture² que, le 27 juillet 2016, la Cour de Cassation avait annulé le premier jugement.

Au-delà des nombreuses irrégularités de procédure et manquements aux principes internationalement reconnus sur le droit à un procès équitable, nous dénonçons ici les violations de la IVème Convention de Genève.

Nous rappelons, d'une part, que le Sahara occidental est reconnu par l'Assemblée Générale des Nations Unies depuis décembre 1963 comme un

1 Perpétuité : Sidi Abdallah Abhah, Mohamed Bani, Mohamed El Bachir Boutinguiza, Brahim Ismaïli, Abdallah Lakhfaouni, Abdeljalil Laaroussi, Sid Ahmed Lamjayed, Ahmed Sbaï.

30 ans de réclusion: Naâma Asfari - Mohamed Bourial - Cheikh Banga.

25 ans de réclusion : Mohamed Kouna Babait, Hassan Dah, Mohamed Lamine Haddi, Mohamed Embarek Lefkir, Houssin Zaoui.

20 ans de réclusion : El Bachir Khadda, Mohamed Tahlil, Abdallah Toubali.

2 Le 16 décembre 2016, le Comité contre la torture a rendu une décision condamnant le Maroc pour la torture de Naâma Asfari (un des 19 détenus) l'absence d'enquête sur ses allégations de torture et les représailles exercées contre le requérant.

Territoire non-autonome auquel, par conséquent, s'applique la résolution 1514 (XV)³ de la même Assemblée et, d'autre part, qu'il s'agit du seul territoire non-autonome qui ne dispose pas, depuis le mois de février 1976, d'une Puissance administrante internationalement reconnue.

Nous rappelons également que le 6 novembre 1975 le Royaume du Maroc⁴ a envahi militairement et par la suite occupé⁵ la majorité dudit Territoire non-autonome engageant un conflit armé avec le Front Populaire de Libération de Saguia el-Hamra y de Río de Oro⁶, reconnu par l'Assemblée Générale des Nations Unies comme le représentant du peuple du Sahara occidental⁷. Le conflit a été gelé par le cessez-le-feu instauré depuis le 6 septembre 1991.

Dans ce contexte, il faut considérer les individus arrêtés, jugés et condamnés dans le cadre des événements intervenus lors de la manifestation pacifique de 2010 dans la zone désertique dite de Gdeim Izik, appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, comme des « personnes protégées » conformément à l'article 4 de la IVème Convention de Genève.

Dans la nuit entre le vendredi 15 septembre et le samedi 16, 18 des détenus ont été transférés depuis la prison d'El Aarjat dans différents lieux de détention sur le territoire du Royaume du Maroc, seul M. Naâma Asfari⁸ est resté à la prison d'El Aarjat.

De ce fait, les organisations signataires dénoncent la violation de l'article 76 de la IVème Convention de la part du Royaume du Maroc et vous demandent respectueusement, Monsieur le Président, de dépêcher dans les plus brefs délais une délégation dans les lieux de détention des 19 condamnés (listés dans la note de bas de page no. 1) en conformité avec l'article 143 de ladite Convention et d'inviter le Royaume de Maroc à respecter les Conventions de Genève auxquelles il a adhéré en 1956.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

³ Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

⁴ Haute Partie contractante depuis le 26 juillet 1956, le Royaume du Maroc a ratifié les Protocoles additionnels I et II le 3 juin 2011.

⁵ L'occupation du Sahara occidental de la part du Royaume du Maroc a été condamné tant par le Conseil de sécurité de l'ONU (résolution 380 du 6 nov. 1975) comme par l'Assemblée Générale (résolution 34/37 du 21 nov. 1979 et résolution 35/19 du 11 nov. 1980).

⁶ Le 23 juin 2015 Front POLISARIO, en tant qu'autorité représentant le peuple du Sahara Occidental, a déposé auprès du Conseil fédéral suisse la déclaration unilatérale conformément à l'article 96.3 du Protocole additionnel I s'engageant ainsi « à appliquer les Conventions de Genève de 1949 et le Protocole I dans le conflit l'opposant au Royaume du Maroc.»

⁷ Résolution 34/37 (21 nov. 1979)

⁸ Le 12 déc. 2016, suite à une plainte déposée par Naâma Asfari, le Comité contre la Torture a rendu publique la décision (CAT/C/59/D/606/2014) qu'il a adopté en vertu de l'article 22 de la Convention par laquelle il constate la violation par le Royaume du Maroc des articles 1, 12, 13, 14, 15 et 16 de la Convention.

Contacts:

Gianfranco FATTORINI – Association Américaine de Juristes (AAJ) – fgf.aaj@outlook.com - +41793265102

Christiane PERREGAUX – Bureau International pour le Respect des Droits de l’Homme au Sahara Occidental (BIRDHSO) – christiane.perregaux@unige.ch - +41774723157

Co-signatory organizations

(In orange NGOs enjoying UN ECOSOC Status)

1. Acción Solidaria Aragonesa (ASA) - Espagne
2. Adala UK – Royaume UNi de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord
3. Asamblea Permanente por los Derechos Humanos - Argentine
4. Alternative Refugee Center - Suisse
5. **American Association of Jurists (AAJ)**
6. Associació d’Amics del Poble Sahrauí de les Illes Balears - Espagne
7. Asociación de Amigos del Pueblo saharai de Toledo – Espagne
8. Asociación de Amistad con el Pueblo Saharai de Albacete – Espagne
9. Asociación Asturiana de Solidaridad con el Pueblo Saharai – Espagne
10. Asociación Canaria de Amistad con el Pueblo Saharai (ACAPS) - Espagne
11. Asociación Comunidad Sahraui en Aragón - Espagne
12. Asociación de Discapacitados Saharai – Sahara occidental
13. Asociación de Familiares de Presos y Desaparecidos Saharais – AFAPREDESA - Camps refugiés de Tindouf
14. Asociación Ecuatoriana de Amistad con el Pueblo Saharai (AEAPS) - Equateur
15. **Asociación Española por el Derecho Internacional de los Derechos Humanos (AEDIDH)**
16. Asociación Navarra de Amigos y Amigas del Sahara (ANAS) – Espagne
17. Asociacion Pro Derechos Humanos de España (APDHE) - Espagne
18. Asociación Saharai de Control de los Recursos naturales y la Protección del Medio Ambiente - Sahara occidental
19. Asociación Saharai de Víctimas de Violaciones Graves de los Derechos Humanos Cometidas por el Estado Marroquí (ASVDH) - Sahara occidental
20. Asociación Saharai para la Protección de la Cultura - Sahara occidental
21. Asociación Saharai contra la Tortura – Sahara occidental
22. Asociación Venezolana de Solidaridad con el Sáhara (ASOVESSA) - Venezuela
23. Asociación Um Draiga de Zaragoza - Espagne
24. Association pour le Développement des Energies Renouvelables / Sahara (ADER/S) - Suisse
25. Association des Femmes Sahraouies en France - France
26. Association Française d’Amitié et de Solidarité avec les Peuples d’Afrique (AFASPA) - France
27. Association Maloca Internationale – Suisse

28. Association de soutien à un Référendum libre et régulier au Sahara occidental (ARSO) - Suisse
29. Association des Sahraouis en France - France
30. Association de Solidarité avec le Peuple sahraoui en Lorraine - France
31. **BADIL – Resources Center for Palestinian Residency and Refugee Rights**
32. Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDHSO) - Suisse
33. Campaña Saharai para la sensibilización sobre el peligro de Minas (ASAVIM) - Camps refugiés de Tindouf
34. Cantabria por el Sahara - Espagne
35. Centre Zagros pour les Droits de l'Homme - Suisse
36. Centro Brasileño de Solidaridad con los Pueblos y Lucha por la Paz (CEBRAPAZ) - Brésil
37. Centro de Conservación de la Memoria - Sahara occidental
38. Colectivos Saharai de Defensores de Derechos Humanos (CODESA) - Sahara occidental
39. Collectif Sahraoui pour la défense des droits de l'homme – France
40. Comisión Ecuánica de Derechos Humanos de Ecuador (CEDHU) – Ecuateur
41. Comisión Nacional de los Derechos Humanos de la República Dominicana (CNDH-RD) – République Dominicaine
42. Comisión Nacional Saharai de Derechos Humanos (CONASADH) - Camps refugiés de Tindouf
43. Comité d'Action et de Réflexion sur le Futur du Sahara occidental (CARASO) – France
44. Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (CNASPS) - Algérie
45. Comité de Defensa del Derecho de Autodeterminación del Pueblo del Sahara Occidental (CODAPSO) - Sahara occidental
46. Comité de Familiares de Mártires y Desaparecidos - Sahara occidental
47. Comité de Familiares de los 15 Jóvenes secuestrados - Sahara occidental
48. Comité de Familiares de los Presos políticos Saharais - Sahara occidental
49. Comité de Protección de los Defensores Saharais - Sahara occidental
50. Comité pour le Respect des Libertés et des droits humains au Sahara occidental (CORELSO) - France
51. Comité Saharai de Defensa de Derechos Humanos - Sahara occidental
52. Comité de Solidaridad Oscar Romero - Espagne
53. Comités de soutien européens au peuple sahraoui (EUCOCO) - Belgique
54. Comité suisse de soutien au Peuple Sahraoui – Sahara occidental
55. Coordinadora Estatal de Asociaciones Solidarias con el Sahara (CEAS-Sahara) - Espagne
56. Coordinadora de Gdeim Izik - Sahara occidental
57. Diaspora Saharai en Bizkaya – Espagne
58. Droit / Solidarité - France
59. Equipe Média - Sahara occidental
60. European Lawyers for Democracy and Human Rights (ELDH) – Allemagne
61. Federació ACAPS de Catalunya – Espagne
62. Federación Andaluza de Asociaciones Solidarias con el Sahara (FANDAS) - Espagne
63. Federación d'Associacions de Solidaritat amb el Poble Sahrauí del País Valencià (FASPS-PV) – Espagne
64. Federación de Asociaciones de Amigos del Pueblo Saharai de Extremadura (FEDESAEX) - Espagne
65. Federación de la Comunidad de Madrid de Asociaciones Solidarias con el Sahara (FEMAS Sahara) - Espagne
66. Femme et développement - Suisse

67. Fondation Maloca Internationale - Colombie
68. Foro Abogados de Izquierda - Espagne
69. Forum Futuro de la Mujer Saharaui - Sahara occidental
70. Forum Menschenrechte - Allemagne
71. [France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand](#)
72. Freedom Sun - Comité de Protección de los Defensores Saharaui – Sahara occidental
73. [Fundación Latinoamericana por los Derechos Humanos Y el Desarrollo Social \(Fundalatin\)](#)
74. Fundación Mundubat - Espagne
75. Giuristi Democratici - Italie
76. Grupo Non Violence Active – NOVA Sahara occidental - Camps refugiés de Tindouf
77. [International Association of Democratic Lawyers \(IADL\)](#)
78. [International Educational Development, Inc.](#)
79. [International Fellowship for Reconciliation \(IFOR\)](#)
80. [International-Lawyers.Org](#)
81. [Liberation](#)
82. Liga de Defensa de los Presos políticos Saharaui - Sahara occidental
83. Ligue des étudiants et de la jeunesse du Sahara occidental en France - France
84. [Mouvement contre le Racisme et pour l’Amitié entre les Peuples \(MRAP\)](#)
85. Observatorio Aragonés para el Sahara Occidental - Espagne
86. Observatorio Saharaui de Protección del Niño – Sahara occidental
87. Pallasos en Rebeldía y Festiclown - Espagne
88. Plateforme française pour la solidarité avec le peuple Sahraoui – France
89. [Prahar](#)
90. Refugee Saharawi - Suède
91. Saharawi Association in USA (SAUSA) – Etats Unis d’Amérique
92. Schweizerischen Unterstützungskomitees für die Sahraouis Besuche – Suisse
93. Solidariedade Galega co Pobo Saharaui (SOGAPS) - Espagne
94. Terre des Hommes Schweiz- Suisse
95. Unión de Abogados Saharaui (AUS) - Camps refugiés de Tindouf
96. Unión de Asociaciones Solidarias con el Sahara de Castilla y León - Espagne
97. Unión de Juristas Saharaui (IJS) - Camps refugiés de Tindouf
98. Unión de Periodistas y Escritores Saharaui (UPES) - Camps refugiés de Tindouf
99. [Worldd Barua Organization](#)
100. [World Peace Council](#)
101. Zain Atfaak - Belgique

BOULAY Sébastien - Maître de conférences en anthropologie (Faculté des sciences humaines et sociales de la Sorbonne) – Membre-fondateur de l’Observatoire Universitaire International du Sahara occidental (OUISO)

DE ZAYAS Alfred - UN Independent expert on the promotion of a democratic and equitable international order (Professor of Law, Geneva School of Diplomacy - retired Secretary, UN Human Rights Committee)